

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

Direction Générale des Impôts
BP 37 / 45 - Libreville
Tel : 79.53.76/77

Date de réception et cachet du service

DECLARATION

(À établir en deux exemplaires)

TAXE DE FERMAGE DES PERMIS FORESTIERS ET CONCESSIONS FORESTIERES

Exercice :

N° du contribuable : | | | | | | | | | |

(Numéro d'Identification Fiscale (NIF))

1 – Identification du contribuable	Cadre réservé à l'Administration
Raison sociale : Sigle : Boîte postale Téléphone : Adresse e-mail :	Ville : Télécopie : Site internet Code de résidence : (Résidence d'affectation de l'impôt)
Partie versante : (si différente du contribuable)	<input type="checkbox"/> (Confirmation du code de résidence ou inscription du code correct)

2- TAXE DE FERMAGE DES PERMIS FORESTIERS ET CONCESSIONS FORESTIERES			
Nombre d'hectares mis à fermage	Tarif FCFA /hectare	Montant de la Taxe	Code nature
	2500 FCFA		

REEMPLIR OBLIGATOIREMENT LE TABLEAU FIGURANT AU VERSO

3 – Règlement de l'impôt	
Mode de versement :	
- espèces :	<input type="checkbox"/>
- chèque :	<input type="checkbox"/> n° de chèque:
Banque :	
- virement :	<input type="checkbox"/> date :
IBAN	
SWIFT	

n° de quittance :
Cachet de la Recette

Fait à _____, le _____
Signature et cachet du contribuable

N°	Type de permis	N° de permis	Date d'attribution	Echéance	Nombre d'hectares mis à fermage	Tarif Fcfa/hect.	Montant de la Taxe
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
TOTAL							

JOINDRE LES ARRETES ET LES CONTRATS DE FERMAGE